



**HAL**  
open science

## Comment la polysémie construit l’analogie référentielle : le cas des pamphlets d’Agrippa d’Aubigné

Éliane Kotler

### ► To cite this version:

Éliane Kotler. Comment la polysémie construit l’analogie référentielle : le cas des pamphlets d’Agrippa d’Aubigné. Colloque international: "Langage et analogie. Figement. Polysémie", Philippe Monneret, Antonio Pamies, Sep 2014, Grenade, Espagne. hal-01373692

**HAL Id: hal-01373692**

**<https://hal.science/hal-01373692v1>**

Submitted on 29 Sep 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Kotler Eliane, professeur de langue française à l'université Nice-Sophia Antipolis, UMR  
32 avenue Scudéri  
« La Bouscarla »  
06100 Nice  
[eliane.kotler@unice.fr](mailto:eliane.kotler@unice.fr)

## **La polysémie au service de la polémique : le cas des pamphlets d'Agrippa d'Aubigné**

Dans cette étude, au carrefour de la sémantique et de la pragmatique lexicale, je me propose d'étudier les phénomènes de polysémie dans les pamphlets d'Agrippa d'Aubigné<sup>1</sup>, *La Confession catholique du sieur de Sancy*<sup>2</sup> et *Les Aventures du baron de Faeneste*<sup>3</sup>, dans le but de montrer comment divers jeux fondés sur la polysémie construisent des analogies entre des références appartenant à des univers non connexes et participent de l'entreprise de discréditation des adversaires politiques et religieux de l'auteur.

Le corpus est donc l'œuvre pamphlétaire d'Agrippa d'Aubigné ; relativement peu connue, elle contribue pourtant à faire d'A. d'Aubigné l'un des rares écrivains ayant touché quasiment à tous les genres ; elle montre surtout l'auteur des *Tragiques* sous un angle relativement inhabituel, ne négligeant pas le pouvoir du rire à des fins polémiques.

C'est la vague de conversions consécutives à l'apostasie du roi Henri IV qui est à l'origine de *La Confession du Sieur de Sancy*, rédigée en 1598-1599, œuvre essentiellement parodique dans laquelle Aubigné tourne en dérision les écrits de convertis, dont le poète Jean de Sponde ou l'érudit Palma Cayer, qui ont exprimé par écrit les raisons qui ont motivé leur conversion. Quant à Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy, s'il a abjuré à deux reprises sa foi protestante (en 1572 au moment de la Saint-Barthélémy, puis en 1597), aucun de ses écrits ne traite à proprement parler de sa foi religieuse<sup>4</sup>.

*Les Aventures du baron de Faeneste* se présente comme un dialogue burlesque sur un fond d'événements réels entre deux personnages types, Enay et Faeneste, incarnations respectives de l'Etre et du Paraître, comme leur nom l'indique, représentant deux types sociaux différents et deux religions différentes, le premier, Enay, apparaissant souvent comme le porte-parole de l'auteur, tandis que le second, Faeneste, est une sorte de matamore gascon dont le parler est censé porter la marque de ses origines : ainsi, pour ne citer qu'un exemple de cette parlure, l'occlusive (b) se substitue systématiquement à la fricative (v), si bien que, le pronom « vous » apparaît régulièrement sous la forme « bous ».

Ces deux pamphlets sont une véritable mine pour celui qui s'intéresse aux jeux de mots sous toutes leurs formes : homonymes, paronymes, termes polysémiques abondent, au service des intentions satiriques de l'auteur.

---

<sup>1</sup> Les références des deux pamphlets, *La Confession catholique du sieur de Sancy* et *Les Aventures du baron de Faeneste*, renvoient à l'édition de la Pléiade, par Henri Weber, Jacques Bailbé et Marguerite Soulié, 1969.

<sup>2</sup> Le début de la rédaction du *Sancy* se situe dans les années 1598-1599. L'œuvre ne sera éditée qu'en 1660.

<sup>3</sup> *Les Aventures* sont publiées au fur et à mesure de leur rédaction, de 1617 à 1630.

<sup>4</sup> Sur Sancy, voir Gilbert Schrenck, *Nicolas de Harlay, sieur de Sancy (1546-1629), l'antagoniste d'Agrippa d'Aubigné*, Paris, Champion, 2000 (p. 166-183 en particulier) et *Nicolas Harlay, sieur de Sancy, Discours sur l'occurrence de ses affaires*, éd. Gilbert Schrenck, Paris, Champion 2000. Gilbert Schrenck montre qu'aucun des écrits de Nicolas de Harlay ne traite à proprement parler de ses abjurations ; son *Discours sur l'occurrence de ses affaires*, le plus connu de ses écrits, a surtout pour objet d'obtenir du nouveau souverain, après la mort d'Henri IV, le remboursement de sommes engagées entre 1589 et 1600 au service de la Couronne.

Si la théorisation purement linguistique de ces figures est très postérieure à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'époque où les pamphlets ont été rédigés elles font l'objet d'un étiquetage global sous l'appellation d'« équivoques ». L'appellation est ancienne : du Moyen-Age au XVI<sup>e</sup> siècle, elle a suscité l'intérêt de philosophes, logiciens et théologiens, notamment à travers les commentaires qu'ils font d'Aristote<sup>5</sup> ; plus près de l'époque qui nous concerne, en 1588, c'est toujours d'« équivoque » qu'il est question dans l'essai de définition donné par le facétieux Tabourot<sup>6</sup>.

Les occurrences de jeux polysémiques étant très nombreuses dans les pamphlets, j'ai été amenée à opérer des choix reflétant autant que faire se peut la richesse et la diversité des exemples proposés par les textes, tant du point de vue des structures que des thématiques. J'ai donc relevé et classé selon plusieurs critères les figures fondées sur la polysémie et en ai analysé quelques unes parmi les plus représentatives. Je distinguerai les figures *in praesentia* des figures *in absentia* puis je m'intéresserai à l'utilisation pragmatique qui peut être faite de la polysémie des mots dans un contexte de dialogue.

Ce faisant j'essaierai de montrer comment la polysémie construit une analogie entre des références qui n'étaient pas destinées à être rapprochées, et ce dans une intention polémique.

## 1. Figures *in praesentia*

Les figures *in praesentia* impliquent la présence dans l'énoncé de deux occurrences d'un même signifiant ou d'un signifiant appartenant à la même famille dérivationnelle, renvoyant à deux références dont les signifiés associés sont soit totalement divergents soit déteignent l'un sur l'autre par des mécanismes que nous essaierons de décrire.

On trouvera ici des figures comme l'antanaclase<sup>7</sup> ou, parfois, le polyptote<sup>8</sup>. Je distinguerai les différentes catégories grammaticales des lexèmes polysémiques : le mécanisme mis en jeu n'étant pas le même selon qu'il s'agit de verbes ou de substantifs / adjectifs.

Sans entrer dans le débat sur la définition ou les limites de la polysémie, sur le rôle déterminant ou non de l'étymologie dans les entrées dans le dictionnaire<sup>9</sup>, je considérerai pour ma part qu'il n'est pas illégitime de parler de polysémie lorsque nous sommes en présence d'une figure fondée sur la dérivation. Ce choix qui implique l'adoption d'une définition étendue de la polysémie se justifie par la référence à l'étymologie, base des entrées dans un

---

<sup>5</sup> Voir à ce sujet l'ouvrage de Jennifer Ashworth, *Les théories de l'analogie du XIIIe au XVIe siècle*, Paris, Vrin, 2008.

<sup>6</sup> Etienne Tabourot, seigneur des Accords, *Les Bigarrures*, 1588, Genève, éd. Francis Goyet, Textes Littéraires Français, Droz, 1986, livre I, chap. IV-VI. Au chapitre IV, l'équivoque est ainsi définie : « Je pren icy ce mot d'équivoques pour une espèce particulière, sçavoir quand un ou plusieurs noms, se peuvent raporter à un autre ou divers noms, de mesme son selon l'oreille, et de diverse dignification », p. 30. Le chapitre VI traite plus particulièrement de la conséquence possible de la polysémie dans le contexte de l'échange verbal, appelée « amphibologie », l'« entend-trois » que nous appelons aujourd'hui quiproquo : « Nous suyvrns encore ces équivoques par les amphibologies ou amphibolies qui sont des équivoques à deux ententes que nos bons pères ont surnommé des entend-trois », p. 52.

<sup>7</sup> Définition de Georges Molinié dans son *Dictionnaire de rhétorique*, Poche, 1992 : « Une antanaclase est une figure de type micro-structural, variété subtile de répétition. Un terme apparaît deux fois dans un segment, avec deux sens différents ».

<sup>8</sup> Définition de Georges Molinié dans son *Dictionnaire de rhétorique*, Poche, 1992 : « Le polyptote est une figure micro-structurale, variété de répétition. Il consiste en ce que, dans un même segment de discours, apparaissent plusieurs occurrences grammaticales d'un même mot ».

<sup>9</sup> A ce sujet on lira avec intérêt l'article de Michèle Fruyt, « Nature et limites de la polysémie », in *La Polysémie*, sous la direction d'Olivier Soutet, PUPS, 205, pp. 23-36

dictionnaire comme celui d'Alain Rey<sup>10</sup>. Il ne signifie pas pour autant que je considèrerai comme polysémiques les seuls termes unis par une étymologie commune, pas plus qu'il ne prétend clore le débat entre polysémie et homonymie ; on sait que des interactions sémantiques ont pu au fil du temps rapprocher des lexèmes à l'origine étrangers l'un à l'autre et que rapproche aujourd'hui un noyau sémantique commun, un « signifié de puissance commun »<sup>11</sup>.

Parmi les jeux polysémiques *in praesentia*, je distinguerai ceux qui impliquent un verbe ou une locution verbale de ceux dont le pivot est un substantif ou un adjectif.

### 1.1. Pivot verbal

L'un de ces jeux fait référence à la thématique centrale du Sancy, les conversions :

*Les Convertisseurs de ce temps là ne failloient point ou de **convertir** l'ame par la terreur du feu, ou de **faire conversion** du corps en cendres*<sup>12</sup>.

Le signifié de puissance commun est celui de /transformer/, mais la 1<sup>e</sup> occurrence renvoie à un sens abstrait, avec la spécialisation religieuse de /changer de foi/, quand la 2<sup>e</sup> a un sens concret, celui de /changer de nature/. C'est sur l'environnement lexical plus précisément sur l'alternance des compléments (l'âme pour la 1<sup>e</sup> occurrence, le corps pour la 2<sup>e</sup>) que repose la polysémie, cet environnement lexical faisant apparaître à première vue deux réalités référentielles différentes. Cependant, de par leur noyau sémantique commun, les deux syntagmes verbaux renvoient à une image associée qui les rapproche : celle des bûchers qui menacent ceux qui persistent dans leur foi réformée.

La polysémie repose parfois sur la construction du verbe. C'est le cas dans ce passage du *Faeneste*, à la tonalité plus légère, rapportant l'invitation faite à un personnage de se battre en duel et la courageuse réponse de ce dernier :

- *Rendez vous à la porte de la Tranchee (...)*
- *Je n'en ferai rien (...) car je ne me rends jamais*<sup>13</sup>.

La forme pronominale du verbe est susceptible de véhiculer les deux acceptions, celle de mouvement vers une destination avec obligatoirement une préposition de sens spatial (*se rendre à tel endroit*), ou celle de reddition, en emploi absolu ou avec la préposition *à* de sens vaguement attributif (*Vercingétorix se rendit à César*)<sup>14</sup>.

On le voit, l'auteur utilise ici la polysémie du verbe pour créer une situation de malentendu<sup>15</sup>. J'y reviendrai plus loin.

Il semblerait que les variations d'aspect puissent également se révéler un vecteur de la polysémie verbale comme le montre l'exemple suivant :

---

<sup>10</sup> Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992.

<sup>11</sup> Didier Bottineau, « Le statut théorique de la polysémie en psychomécanique du langage », in *La Polysémie*, sous la direction d'Olivier Soutet, PUPS, 205, p. 79.

<sup>12</sup> *Sancy*, I, 9, p. 618.

<sup>13</sup> *Faeneste*, II, 1, p. 697.

<sup>14</sup> Sur les compléments indirects en « à », on pourra consulter Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, § 205-210.

<sup>15</sup> Au sujet des liens de la polysémie et de l'ambiguïté, on se référera à l'ouvrage de Catherine Fuchs, *Les ambiguïtés du français*, Ophrys, 1996.

*Si la Cour ne changeait point, elle aurait changé*<sup>16</sup>

Le noyau sémique commun ou signifié de puissance commun /devenir autre/ est bien perceptible dans les deux occurrences, mais l'aspect itératif de la 1<sup>e</sup> occurrence, à l'imparfait confère au verbe le sens d'« être inconstant » ; tandis que l'aspect accompli du conditionnel passé implique l'idée de transformation définitive ; le sens de la séquence serait alors /elle serait devenue autre/.

Enfin la négation de la forme verbale en particulier par le forclusif *plus* marquant une rupture de continuité temporelle peut induire un changement de sens du verbe, notamment quand elle affecte le verbe « paraître ». Ce dernier verbe donne lieu à plusieurs jeux polysémiques dans les *Avantures du baron de Faeneste*. Nous n'en citerons qu'un, dont le contexte est le suivant : Faeneste, incarnation du paraître, cite à son interlocuteur Enay les noms de quelques personnages qu'il appelle « raffinez d'honneur » et ceux de quelques autres dont il dit que leur courage les « a fait parestre ». A quoi Enay répond :

- Excusez-moi, mais empêché de **parestre**, car pas un de ceux-là **ne parest plus**.

Le dernier terme faisant immédiatement l'objet d'une modalisation autonymique par le personnage de Faeneste :

- Bous boulez dire qu'ils sont morts<sup>17</sup>.

Dans un commentaire sur ce passage, Henri Weber avait noté : « La force du jeu de mots réside dans la contradiction entre les deux sens du mot *paraître*, le premier étant la vaine gloire, le second finalement l'existence donc la vie et l'être auxquels le désir de paraître a mis fin »<sup>18</sup>. En fait, même si chacune des occurrences renvoie à une réalité référentielle spécifique, il n'y a pas contradiction entre les deux sens du verbe « paraître », le noyau sémique commun aux deux occurrences tourne autour de l'idée de /se montrer/, mais à la 1<sup>e</sup> occurrence s'attachent les sèmes d'ostentation, tandis que la négation inverse le sens de la 2<sup>e</sup> occurrence qui en vient à signifier /ils ont disparu /, /ils sont morts/. Toutefois par contagion sémique, s'associe à l'image de ces défunts l'idée de leur appartenance à une certaine société que rejette l'écrivain réformé, celle où les valeurs se confondent avec les apparences, et où, comme le dit d'Ecclésiaste, *vanitas vanitatum, omnia vanitas*, tout est vanité, la vaine gloire ne met pas à l'abri de la mort.

Ce ne sont là que quelques exemples qui nous ont semblé représentatifs du ton et des structures récurrentes dans l'œuvre.

Il est clair que la catégorie du verbe offre un terrain d'exploration de choix : le sens du verbe est fortement lié à son environnement lexical et/ou syntaxique ; le phénomène a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses études<sup>19</sup>.

Agrippa d'Aubigné explore à l'envi toutes ces possibilités, créant des réseaux complexes où loin d'être étanches les signifiés des entités référentielles finissent par s'entremêler, par

---

<sup>16</sup> *Faeneste*, I, 13, p. 695.

<sup>17</sup> *Faeneste*, I, 9, p. 690.

<sup>18</sup> « Structure et langage dans *Les Avantures du Baron de Faeneste* », dans *De Jean Lemaire de Belges à Jean Giraudoux, Mélanges d'histoire et de critique littéraire offerts à Pierre Jourda*, Paris, Nizet, 1970, p. 119.

<sup>19</sup> On pourra naturellement citer celle de Robert Martin citée dans la bibliographie, mais aussi les travaux du CRISCO de l'université de Caen, dont la thèse de Morgane Sénéchal sur la *Polysémie des verbes à constructions locatives en français contemporain* (Caen, 2012).

déteindre les uns sur les autres dans une intention polémique ou parfois tout simplement ludique.

## 1.2. Pivot nominal

Moins souples que les verbes parce que moins sujets à des variations de formes ou de constructions, les substantifs et les adjectifs, notamment ceux qui gravitent autour des sujets favoris de l'auteur, font l'objet de jeux à la frontière de la polysémie et de la métaphore où la polysémie de lexèmes suscite également une analogie référentielle.

Ainsi la co-présence dans une séquence de plusieurs lexèmes dont la base est susceptible d'appartenir à deux registres différents, religieux et militaire, jointe à un jeu polysémique sur le lexème « canon », crée un contexte où se dessine une contiguïté, voire une analogie entre le dogme du Purgatoire et le parti des tièdes, le Tiers parti, ces deux entités faisant, l'une comme l'autre, l'objet de la satire d'A. d'Aubigné. Sancy s'adresse en effet en ces termes aux « zélés Catholiques » :

*Le Pape a mis sus le Purgatoire par **fulmination** : il falloit a vostre dessein une armee **fulminante** : l'un fait montre des clefs de Saint Pierre ; il falloit à l'autre l'espee de Saint Paul. Les **canons** des Decretales ont establi la Tiers Lieu : il falloit à **coups de canons** establi le Tiers Parti, et quand les Lutheriens ont voulu disputer, on a prouvé le feu du Purgatoire en bruslant ceux qui le mescroyent. Quand les Huguenots ont attaqué **les canons** spirituels, on s'est servi des temporels (...)<sup>20</sup>.*

Nous sommes en présence d'un jeu dont l'analyse est assez complexe parce qu'elle sollicite différentes figures : la polysémie, la métaphore et l'homonymie. Deux réseaux sémantiques se font écho, l'un religieux, faisant référence au Purgatoire, l'autre politico-militaire, référant au Tiers Parti. Ainsi par un jeu polysémique, « l'armée fulminante » fait écho à la « fulmination papale » ; les bûchers brûlant les mécréants font écho au feu du Purgatoire, métaphore forgée pour les besoins de la cause à partir du feu de l'Enfer. Quant au jeu sur le substantif « canons », il est de nature homonymique, le lexème « canon » désignant d'une part un ensemble de règles, en particulier en théologie catholique /l'ensemble des règles édictées par le Pape en matière de foi et de discipline/, de l'autre /la pièce d'artillerie servant à lancer de projectiles lourds/. Bien que nous soyons en présence de deux homonymes, on voit bien que la construction syntaxique, particulièrement audacieuse tenant à la fois de l'antanaclase et du zeugme, et la superposition sémantique qu'elle induit, construit une parenté sémantique entre deux termes qui, en langue n'ont rien de commun<sup>21</sup>. Après deux évocations parallèles, mais distinctes des canons des Décrétales d'une part, des coups de canon de l'autre, la collusion entre les deux homonymes est totalement réalisée dans la dernière phrase où le substantif « canons », en quelque sorte mis en facteur commun, se distribue sur deux séquences, qui renvoient à deux réalités différentes entre lesquelles s'est tissé un lien analogique.

Ailleurs, avec une certaine virtuosité, A. d'Aubigné se fonde sur la polysémie d'un lexème pour inventer par analogie un sens polysémique à un autre, monosémique en langue. Ainsi, à

---

<sup>20</sup> Sancy, I, 4, p. 592.

<sup>21</sup> Geneviève Salvan et Lucile Gaudin-Bordes ont bien défini la fonction de l'antanaclase qui « questionne l'identité de l'objet considéré en redimensionnant ses contours, ce qu'indique la reprise à l'identique du mot », dans leur article « Le rôle des figures (hypallage, paradiastole, antanaclase) dans la construction d'identité » p. 13, dans *Construction d'identité et processus d'identification*, éd. Sylvester Osu, Gilles Col, Nathalie Garric et Fabienne Toupin, pp. 123-136, Berne, Peter Lang.

propos d'un personnage, La Varenne, passé de l'état de cuisinier à celui d'homme politique important, il écrit :

*La Varenne a transsubstantié ses potages de cuisine en potages d'Etat, ses poulets de chairs en poulets de papier.*<sup>22</sup>

Le jeu sert le double dessein satirique de l'auteur, tournant en dérision à la fois le dogme catholique de la Transsubstantiation et la réussite sociale présentée comme quasiment miraculeuse.

La polysémie en langue du lexème « poulet » dont le signifié est tour à tour /volaille/ ou /lettre, missive/ va, par analogie, déteindre sur le lexème « potage ». Du sens premier de ce dernier mot /bouillon dans lequel on fait cuire des aliments/ on passe dans la deuxième occurrence du terme par métaphore au sens de /mixture dont on connaît mal les composants/, d'où /manœuvres troubles/.

A première vue, il semble que l'on ait affaire un double jeu polysémique ; en réalité, le parallélisme syntaxique cache une différence de nature : le sens contextuel de la 2<sup>e</sup> occurrence du lexème potage n'existe pas en langue, on ne peut donc pas parler de polysémie ici ; le 2<sup>e</sup> emploi du terme est franchement métaphorique. Le glissement de sens s'appuie sur une analogie au sens aristotélicien de similitude entre deux proportions : le potage d'état est au poulet de papier ce que le potage de cuisine est aux poulets de chair.

On touche du doigt la frontière, assez poreuse au demeurant, entre polysémie et métaphore, du moins quand il s'agit de métaphores fondées sur l'analogie de proportionnalité, comme c'est le cas dans l'exemple analysé.

Il serait d'ailleurs intéressant d'affiner cette analyse à partir de davantage d'exemples analogues.

On le voit, les ramifications de la polysémie sont multiples et il est plus que légitime de s'interroger sur les relations de ce phénomène linguistique avec d'autres comme l'homonymie ou la métaphore.

On notera enfin à propos des substantifs que les expressions figées sont elles aussi susceptibles de voir leur sens remotivé ou plus exactement perverti par la présence, isolée dans l'énoncé, de l'un des éléments qui entre dans sa composition.

Dans le *Faeneste*, A. d'Aubigné évoque en ces termes l'ascension fulgurante d'un jeune homme, Innocent del Monte, fait cardinal à dix-sept ans par le pape Jules III dont il aurait été le favori :

*Son maistre (le pape Jules III) l'ayant fait habiller, le trouva bonne robe*<sup>23</sup>, *et par le siege parvint au S. Siege.*<sup>24</sup>

## 2. Figures *in absentia*

Les jeux polysémiques *in absentia* mettent en jeu un autre mécanisme linguistique : la présence d'une seule occurrence du terme polysémique dans l'énoncé fait que la référence

---

<sup>22</sup> *Sancy*, I, 10, p. 621.

<sup>23</sup> Italianisme signifiant « de belle apparence » souvent employé dans un contexte passablement grivois. Le dictionnaire de Trévoux en donne la définition suivante : « On dit d'une belle femme, ou de toute autre chose qu'on estime que c'est une bonne robe : suivant une phrase italienne, bona roba (...) », t. VI, p. 1021.

<sup>24</sup> *Sancy*, .....

cesse d'être double mais le signifié qui lui correspond s'est enrichi au niveau connotatif des sèmes d'un autre signifié dont la relation avec le premier peut être de différents types.

On parle parfois de syllepse à propos des jeux polysémiques *in absentia*. La définition de Fontanier ne fait toutefois pas apparaître de hiérarchie sémantique entre les termes : « Les syllepses consistent à prendre un même mot tout à la fois dans deux sens différents »<sup>25</sup>. Or il est assez rare que dans le mécanisme d'actualisation des sens, les deux se situent au même niveau, le plus souvent l'un est dénotatif, l'autre connotatif.

C'est souvent le décapage d'une métaphore lexicalisée qui est à l'origine du dédoublement sémantique, comme dans cet exemple tiré du *Faeneste* où le héros éponyme, qui tient la chandelle pour éclairer le roi si près de la cheminée que ses jambes brûlent presque, s'attire la remarque suivante :

*Il brule d'ambition*<sup>26</sup>

Le verbe « brûler » est affecté du trait sémique /abstrait/ conféré par son complément, le lexème « ambition », lui même abstrait. Cependant sur le plan connotatif, il retrouve le trait /concret/ qui était le sien primitivement, du fait du contexte situationnel.

En usant d'un seul signifiant qui dénote une situation référentielle à laquelle s'adjoint au niveau connotatif une image associée, A. d'Aubigné donne au lecteur l'impression qu'une corrélation en quelque sorte ontologique existe entre ces deux réalités.

C'est un processus analogue de collusion entre un sens abstrait et un sens concret qui fonde un peu plus loin un jeu sur l'adjectif « riche » : un fidèle de celui qui est devenu le roi Henri IV, et auquel, comme ce fut fréquemment le cas, sa pension a été retirée, remarque :

*Je demeure riche d'honneur et d'amis*

Il lui est aussitôt rétorqué

*que chacun de ses amis le nourriroit une semaine*<sup>27</sup>.

Cependant, dans *le Sancy* en particulier, l'adjectif qui apparaît comme le support de prédilection de jeux polysémiques est l'adjectif « catholique ». Il signifie originellement /universel/, mais, à partir du schisme protestant, il qualifie usuellement l'Eglise de Rome<sup>28</sup> ou ceux qui ont foi en cette église. Ce qui n'empêche pas A. d'Aubigné de réactiver le sens étymologique de l'adjectif /universel, commun/, soit en l'associant à l'adjectif « universel », soit en rappelant l'étymologie du mot. Dans tous les cas, l'emploi de l'adjectif dans un sens autre que son sens habituel ne fait pas disparaître le sens qui s'est imposé au fil du temps comme étant seul le sien. Pour dire les choses autrement : de façon courante dans *le Sancy*, l'adjectif qualifie le substantif « luxure », mais la présence en filigrane du sens habituel de l'adjectif finit par faire se superposer l'image de la débauche et celle de l'Eglise de Rome, même lorsque c'est le sens étymologique de l'adjectif qui est dénotatif, comme c'est le cas le plus souvent.

Un exemple nous est fourni par ce passage au sujet du poète Jean de Sponde, converti célèbre, dont il avait été dit qu'il avait empoisonné sa femme :

---

<sup>25</sup> *Les Figures du discours*, p. 105.

<sup>26</sup> *Faeneste*, 1, 4, p. 685.

<sup>27</sup> *Faeneste*, IV, 20, p. 828.

<sup>28</sup> Cf. E. Pasquier, cité par Huguet : « Deux partis contraires, le Huguenot et le papiste que nous appellâmes depuis Catholic ».



*(Sponde) pouvoit commodement empoisonner sa femme pour sa **catholique** et universelle luxure exercée en Broüage*<sup>29</sup>.

La présence du synonyme contextuel « universelle » coordonné ne doit pas surprendre le lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est en effet une pratique courante au XVI<sup>e</sup> siècle de coordonner deux épithètes de sens identique<sup>30</sup>. Il n'empêche que, dans le contexte de la *Confession catholique du Sieur de Sancy*, quelque chose de la spécialisation religieuse perce sous le sens dénotatif du mot.

La même expression, « catholique et universelle luxure », qui tend au figement chez Agrippa d'Aubigné, se retrouve plus loin dans le pamphlet :

*Si une honneste Dame de la Cour sent en son ame desolee qu'elle ne se puisse passer d'une grande, **catholique** et universelle luxure...*<sup>31</sup>

Cependant, compte tenu du fait que les sens qui s'activent ici sont complètement sortis de la langue au XVI<sup>e</sup> siècle, on peut se demander si on est vraiment en droit de parler de polysémie ici. La question se pose dans la mesure où les sèmes de / commun / universel / activés dans les pamphlets n'appartiennent déjà plus à l'univers mental des lecteurs du XVI<sup>e</sup> siècle pour qui l'adjectif renvoie spécifiquement à l'église de Rome. Depuis le concile de Nicée, en effet, on a parlé d'Eglise catholique par opposition aux diverses christologies et fois déviantes par rapport à l'orthodoxie.

D'ailleurs A. d'Aubigné se livre à une décomposition du mot sur le mode ludique nous donnant en quelque sorte les clefs du jeu de mots, sans se priver pour autant de maintenir en filigrane l'image associée de vie dissolue. Ainsi, Faeneste rapporte une anecdote au cours de laquelle un Huguenot s'est moqué de sa maîtresse :

La dame : *Contentez vous que je suis fort **Cathoulique**.*

Le Huguenot : ***Cathoulique** ? (...), ye n'ai pas si maubaise oupinion de bous, mais y'estime que bous n'estes qu'à boste mari, ou pour le plus à quauque ami, et non pas à tous.*

*Ce paillard se met à philosoupher sur ce qu'elle estoit **Catolou**, et qu'il falloit dire : « estre de l'Eglise **Cathoulique**, et non pas : **Cathoulique** ». Ye prins la parole disant qu'elle n'estoit ni **Cat** ni **Olou***<sup>32</sup>.

A première vue, on a l'impression que le personnage de Faeneste, passablement balourd, se livre à une désintégration du lexème réduit à une association de phonèmes dépourvus de la faculté de signifier. En réalité le jeu est sans doute plus complexe et se situe sur deux registres très différents l'un de l'autre, un registre savant et un registre extrêmement familier. Le volet savant est assez visible : nous retrouvons les éléments empruntés au grec ancien qui entrent dans la formation du mot : la préposition *kata* / avec / par/ et l'adjectif *ollos, ollou*, signifiant

<sup>29</sup> *Sancy*, Dédicace, p. 576.

<sup>30</sup> Cf. à ce sujet, Michel Le Guern, *Principes de grammaire polylectale*, PUL, 1983, p. 146 : « A l'époque où (la figure de synonymie) connaît la plus grande faveur, c'est-à-dire à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est le rôle d'assemblage de deux lectures différents qui est dévolu dans de nombreux textes à la figure de synonymie ». Dans ses *Remarques*, Vaugelas avait posé le problème de l'emploi de cette figure qu'il ne condamne pas : « La première parole a déjà ébauché ou tracé la ressemblance de ce qu'elle représente, mais le synonyme qui suit est comme un second coup de pinceau qui achève l'image », p. 298.

<sup>31</sup> *Sancy*, I, 2, p. 585

<sup>32</sup> *Faeneste*, III, 11, p. 742.

/tout/. Cette décomposition réactive le sens étymologique de l'adjectif complètement tombé en désuétude au XVI<sup>e</sup> siècle. Mais il est probable, compte tenu du caractère burlesque et rabelaisien de l'œuvre, que les lecteurs du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> entendaient aussi un autre jeu populaire, voire grivois : le premier élément de la décomposition du mot, comme l'a fait remarquer Olivier Soutet lors du colloque, est en effet très proche de « catin », tandis que le deuxième semble faire référence à l'expression « au loup », au sens de l'expression « voir le loup », / s'adonner aux plaisirs de la chair/.

L'adjectif fait aussi à deux reprises l'objet d'un métadiscours prêté au Comte de la Rochefoucault où l'amalgame des deux sens se trouve renforcé par le fait que le lexème « catholique » est associé à l'adjectif « romain » :

*Le conte est vieux, comme aussi l'interprétation que le Comte susdit (La Rochefoucault) donnoit du mot **Catholique Romain** en bougre universel*<sup>33</sup>  
Le mot bougre désignant l'homosexuel.

Plus loin, est évoquée la condamnation au bûcher pour leur homosexualité de quelques personnages ironiquement affublés de l'épithète « saint » :

*St Pere Henry d'Anvers, et S... de Saumur (...) furent bruslez pour estre **Catholiques Romains**, selon l'expression du Comte de la Rochefoucault*<sup>34</sup>.

Dans tous les cas, comme Catherine Fuchs l'a bien décrit<sup>35</sup>, le paramètre de la fréquence joue ici à plein. Le sens spécialisé en théologie étant beaucoup plus fréquent que le sens étymologique, la perception de la polysémie virtuelle du mot est quasiment automatique, même dans les cas où le sens dénotatif d'« universel » s'impose sans ambiguïté aucune. Ainsi, d'une manière générale, le recours systématique au sens originel de l'adjectif « catholique » suscite un signifié nouveau imposant l'idée que la religion catholique et la débauche sont indissociables.

Qu'elle se fonde sur des figures *in praesentia* ou *in absentia*, la polysémie, par les superpositions sémantiques qu'elle établit, rapproche des références *a priori* étrangères entre elles et semble bien s'avérer l'un des outils linguistiques particulièrement adapté au projet satirique et polémique d'A. d'Aubigné.

Enfin, mais nous ne nous attarderons pas sur ce fait linguistique parce qu'il mériterait une étude à lui tout seul, des mots grammaticaux peuvent aussi se révéler polysémiques en contexte. C'est le cas du possessif « sienne » dans ce passage où le narrateur doute que le jésuite et controversiste Louis Richeome soit l'auteur de la Préface de son livre :

*Si on dit qu'elle n'est pas de lui, si elle est **sienne** ou par don ou par achat*<sup>36</sup>

---

<sup>33</sup> *Sancy*, II, 7, p. 651. Le mot « bougre » désigne l'homosexuel jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Nicot en donne la définition suivante : « paedico, paediconis, paederastes ».

<sup>34</sup> *Sancy*, II, 8, p. 660.

<sup>35</sup> Catherine Fuchs, *Les ambiguïtés du français*, p. 71 : « il semble que les sujets détectent plus facilement une ambiguïté lexicale virtuelle (mais non effective) lorsque le contexte antérieur induit la signification que les sujets considèrent comme rare : ce qui revient à dire que la signification fréquente a une prégnance qui en facilite l'accès, *a fortiori* dans les cas où les deux significations du mot ont des fréquences très dissymétriques ».

<sup>36</sup> *Sancy*, II, 6, p. 645.

Ce qui apparaît d'abord comme un paradoxe (elle n'est pas de lui et pourtant elle est sienne) est résolu dans la fin de la séquence discursive : elle lui appartient parce qu'il l'a acquise, qu'on la lui ait donnée ou qu'il l'ait achetée.

### 3. Polysémie / ambiguïté / quiproquos

Comme on a pu l'observer à propos du verbe *se rendre*, la polysémie des lexèmes peut engendrer une ambiguïté du propos ; ce qu'A. d'Aubigné exploite notamment dans le *Faeneste* dont la structure de dialogue ou l'emboîtement des dialogues, dont l'un fonctionne comme le discours cadre de l'autre, favorisent l'émergence de situations de quiproquos ou d'« entend trois » selon la dénomination de l'époque.

La polysémie du mot « champ » (/étendue de terrain propre à la culture/ et la spécialisation du mot dans le langage de l'héraldique /le fond du blason/) est ainsi le support d'un jeu permettant de tourner en dérision l'ignorance et la fatuité des gentilshommes gascons, nombreux à la cour depuis l'accession au pouvoir du Béarnais :

Un Gentilhomme gascon s'adresse à un orfèvre pour qu'il lui façonne ses armoiries. A la demande de l'orfèvre :  
*quel en est le **champ** ?* ,  
le gentilhomme répond :  
*Boutats mé aquiou **un camp** de millet* (Mettez-moi ici un champ de millet)<sup>37</sup>.

Décrivant les structures cognitives en jeu dans le décodage de l'ambiguïté, Catherine Fuchs, mentionne le rôle du « lexique mental (c'est à dire du système organisé de connaissances que le sujet possède à propos des mots de sa langue) »<sup>38</sup>. C'est bien de cela qu'il s'agit ici : le gentilhomme, directement issu du terroir gascon ignore l'acception du mot dans le langage de l'héraldique et l'interprète en fonction de son univers mental.

Le même procédé sous-tend cet autre quiproquo fondé sur la polysémie du verbe « farcir » et de ses dérivés. Le contexte est le suivant : Madame La Varenne, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler plus haut, celle dont le mari, originellement cuisinier est devenu gouverneur de la ville de La Flèche puis contrôleur général des Postes, demande au poète Du Monin d'écrire une élégie sur les « embarrasements de Paris ». Comme Du Monin lui fait observer que :

- *le sujet estoit bien pitoyable, mais plus propre pour **une farce**,*  
Madame La Varenne répond :  
- *Eh bien, pour **farcir**, mon mari s'y entend*<sup>39</sup>.

On se demandera s'il y a bien quiproquo ici. Le co-texte ne laisse planer aucune ambiguïté sur le sens du mot « farce » ; n'était la situation de dialogue, on pourrait analyser la polysémie du mot « farce » comme un simple jeu de mots à vocation ludique. C'est le macro-contexte qui nous a amenée à envisager cette séquence comme un exemple de quiproquo. En fait le

---

<sup>37</sup> *Faeneste*, IV, 7, p. 787.

<sup>38</sup> Catherine Fuchs, *Les ambiguïtés du français*, Ophrys, 1996, pp. 66-67. Son analyse conforte ce qu'avait écrit Bergson dans *Le Rire* : « Dans le quiproquo (...), chacun des personnages est inséré dans une série d'événements qui le concernent, dont il a la représentation exacte, et sur lesquels il règle ses paroles et ses actes. Chacune des séries intéressant chacun des personnages se développe d'une manière indépendante », p. 75.

<sup>39</sup> *Faeneste*, IV, 16, p. 819.

narrateur prête au personnage qu'il met en scène, Madame La Varenne, un discours empreint de bêtise qui la disqualifie en même temps qu'il disqualifie son mari, le personnage dont elle parle. Comme l'a bien analysé Dominique Maingueneau, c'est le propre du discours polémique de prêter aux personnages cibles de la satire un discours négatif<sup>40</sup>.

Ces deux derniers exemples font par ailleurs émerger une autre problématique que je n'aborde pas ici mais qui mériterait que l'on s'y intéresse, c'est celle de la relation entre polysémie et polyphonie.

Pour revenir à notre propos, on constatera que les situations d'ambiguïté générées par la polysémie de certains lexèmes déplacent l'interrogation du sens des mots ou des concepts auxquels ils font référence aux locuteurs, lesquels semblent se discréditer eux-mêmes à travers un discours direct censé reproduire les propos tels qu'ils auraient été énoncés.

## Conclusion

Au fil de cette étude, j'ai essayé de montrer comment la polysémie peut se mettre au service d'un discours polémique créant des analogies entre des réalités référentielles que rien n'aurait rapproché en dehors de leur verbalisation. Dans tous les exemples de jeux polysémiques examinés dans le cadre étroit de cette étude, nous avons vu se construire des réseaux analogiques au niveau du signifié : l'originalité de l'écriture d'A. d'Aubigné est de faire coexister de façon simultanée deux signifiés d'un lexème donné. Cette coexistence est rendue possible par la présence dans l'environnement de différents facteurs qui font émerger la pluralité des sens et suscitent la superposition, hiérarchisée ou non, de différents signifiés. Ce phénomène d'actualisation simultanée de deux signifiés a pour effet d'amener le lecteur à reconsidérer l'image qu'il se fait de telle ou telle réalité, de telle ou telle entité, qu'il s'agisse de dogmes, de réalités sociales ou de comportements humains.

De ce fait, l'usage de la polysémie comme figure discursive apparaît comme l'un des ressorts de l'entreprise satirique d'Agrippa d'Aubigné qui s'acharne à jeter le discrédit sur la religion catholique, qui poursuit de sa vindicte ceux qui ont rallié cette religion et s'emploie à ridiculiser les parvenus.

Au delà, on peut se demander si l'utilisation systématique de figures fondées sur la polysémie n'est pas la marque d'un genre, un styleme de l'écriture polémique.

## Quelques éléments de bibliographie

Ashworth, J. (2008), *Les théories de l'analogie du XIIIe au XVIe siècle*, Paris, Vrin, 2008.

Berrendonner, A., Le Guern, M., Puech, G. (1983), *Principes de grammaire polylectale*, PUL, pp. 113-159.

Fontanier (1768-1844), *Les figures du discours*, (1968), Paris, Flammarion.

Fuchs, C. (1996), *Les ambiguïtés du français*, Ophrys.

---

<sup>40</sup> Dans son ouvrage, *Sémantique de la polémique, Discours religieux et ruptures idéologiques au XVII<sup>e</sup> siècle*, L'Age d'homme, 1983, Dominique Maingueneau applique les méthodes de l'analyse textuelle au discours janséniste et au discours humaniste dévot. Dans le chapitre où il décrit «la « construction du modèle », il note que « Le discours polémique est fondé sur (une) double bipartition : il rejette ce qui relève de son registre négatif pour mieux poser la validité de son registre positif ; son adversaire sémantique n'est pas reconnu dans son altérité mais traduit dans le registre négatif du discours-agent » (p.26).

- Kleiber, G. (1999), *Problèmes de sémantique. La Polysémie en questions*, PU du Septentrion.
- Maingueneau, D. (1983), *Sémantique de la polémique, Discours religieux et ruptures idéologiques au XVII<sup>e</sup> siècle, L'Age d'homme*.
- Martin, R. (1972), « Esquisse d'une analyse formelle de la polysémie », *Travaux de linguistique et de littérature*, pp 125-136.
- Martin, R. (1979), « La polysémie verbale. Esquisse d'une typologie formelle », *Travaux de linguistique et de littérature*, pp. 251-261.
- Soutet, O. (2005), *La Polysémie*, PUPS.